

Service Sport Municipal et Proximité  
Direction des Sports

Compte rendu réalisé par :  
Frédéric Guillo et Farid Oulami

Tel : 02 40 41 54 42

Réf : FG/FO

Nantes, le 20/05/2019

## **Compte-rendu :** **Rendez-vous avec l'ASC Saint-Médard de Doulon**

**Date et lieu de la réunion :** lundi 20 mai 2019, dans les locaux de la St Médard

**Participants :**

- Frédéric GUILLO, Responsable du service Sport Municipal et Proximité
- Farid OULAMI, Chef de Secteur Vie Sportive Quartier Est
- Céline COUTANT, Direction Territoriale de l'Aménagement
  
- Le Conseil d'administration de la St Médard dont
- Philippe GICQUEL : Président
- Yannick JOSSE : Vice-Président

et les Responsables de la section Football, Gymnastique tonique et sportive, Pétanque, Chorale, Loisirs

**Diffusion :** Ali REBOUH , Éric BOUQUIN, Frédéric GUILLO, Farid OULAMI, Céline COUTANT, Véronique SERVAGE, Aurélie GIRAUD

**Ordre du jour :**

Relevé de décisions	Suivi
<b>1. Le Club : Introduction de la réunion</b>	
<p>→ Rappel du contexte de la réunion précédente.</p> <p>→ Information de Ali Rebouh : les élus n'ont pas à assister à toutes les réunions techniques mais restent informés en permanence de l'avancée des dossiers. Dans le cadre des réunions trimestrielles avec la St Médard, les techniciens de la direction des sports, de Mission Cité et de la Direction Territoriale d'Aménagement sont mobilisés et assureront l'interface avec les 3 élus principalement concernés (Urbanisme, adjointe de quartier, sport).</p> <p>→ En réponse à Philippe Gicquel, Ali Rebouh précise que quel que soit le résultat des prochaines échéances électorales, les engagements pris sur ce type de sujet devraient être honorés.</p> <p>→ Rappel de l'origine du projet 2015.</p>	<p>Frédéric Guillo Ali Rebouh</p> <p>Philippe Gicquel</p>
<b>2. Présentation Esquisse Étude</b>	
<p>(Objet, contexte, champ d'étude, échéancier, livrable, concertation).</p> <p>L'étude devra intégrer 3 dimensions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faisabilité technique, implantation possible, règles de construction en lien avec le PLUM et les préconisations en vue de garantir les autorisations administratives,</li> <li>- juridiques, notamment en terme de domanialité avec plusieurs propriétaires fonciers,</li> <li>- Estimation des coûts d'acquisition foncière, de travaux. Le montage financier du projet sera également abordé. Dans ce cadre, il est rappelé à la St Médard que le chargé d'étude sollicitera très probablement les bilans comptables de l'association afin de pouvoir élaborer un plan de financement réaliste.</li> </ul> <p>L'appel d'offre en cours de rédaction devra être lancé avant l'été. La durée prévisionnelle de l'étude est d'1 an. Le livrable est attendu pour fin 2020 maxi. Plusieurs hypothèses détaillées (2 ou 3) répondant aux besoins actuels et futurs de la St Médard seront à formaliser.</p> <p>Le point de départ de l'étude sera un entretien avec les dirigeants de la St Médard, des documents seront sollicités auprès de l'association. L'idée est que le programmeur puisse vite s'imprégner du contexte local, le principal risque étant de livrer une étude qui ne tienne pas compte des réalités de terrain (valeurs de l'association, forces/faiblesses...).</p>	<p>Frédéric Guillo</p>
<b>3. Conventions</b>	
<p>→ 2 conventions = Louettrie → 6 mois renouvelables par préavis 2 mois. ↳ 01/07/19 au 31/12/19.</p> <p>L'enjeu pour l'association est de prolonger cette convention de 6 mois jusqu'au 30/6/2020 et d'aménager les terrains des boulistes partie nord du terrain enherbé site Pontereau. Coût de ces travaux estimé à 40 k€.</p> <p>→ Pontereau : 3 ans, du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2022. Sans condition de renouvellement.</p> <p>L'absence de visibilité pour la St Médard après juin 2022 n'est pas rassurante et ne permet pas de se projeter sereinement dans le projet de réaménagement complet des infrastructures sportives (qui ne devrait pas être effectif avant 2029 ou 2030).</p> <p>La collectivité se rapprochera en ce sens du Diocèse pour qu'une prolongation de convention soit prévue pour le Pontereau à minima jusqu'en 2025 et si possible jusqu'en 2028.</p>	<p>VN</p>

Relevé de décisions	Suivi
<b>4. Vigilance Nantes Métropole</b>	
→ 1 an pour travailler avec l' Évêché / Promoteur. En lien avec les attentes de la collectivité et le PLUM. ↳ Faire information pour le club et le projet de relocalisation pétanque.	Céline Coutant
<b>5. Ruisseau Gohards</b>	
→ loi sur l'Eau : réponse dans un an, fin 2020.	Céline Coutant
<b>6. Évêché</b>	
→ Convention au-delà de 2022 jusqu'à 2028 ? (temporalité projets ZAC et Sports)	(Voir point 3 du CR)
<b>7. Concertation club dans cadre étude</b>	
→ Commission Gohards du club. → 1ère réunion comme point de départ.	
<b>8. Projet sportif du club</b>	
À intégrer à l'étude	
<b>9. Étude</b>	
Accès à : → Associations : projet 2015, comptabilité, plans et pré programme. → Ville : usage des équipements sportifs et politique sportive municipale. → Nantes Métropole : projet ZAC, étude Alphaville, impact PLUM...	
<b>10. Entretien locaux</b>	
→ à 10 ans. ↳ 3 ans : fin de convention. ⇒ à lever, intervention Ville/Nantes Métropole auprès de l'Évêché en vue de la négociation d'une prolongation..	(Voir point 3 du CR)
<b>11. Conclusion</b>	
→ Prochaine réunion trimestrielle fixée le <b>lundi 14 octobre 2019 à 10h30, siège de la St Médard</b> → La présence Élu si possible toutes les 2 à 3 réunions.	